

Conseil communal de Jalhay du 19 décembre 2024

L'ordre du jour comptait 14 points. Le Conseil communal a tout d'abord procédé à l'installation et la prestation de serment de la Présidente du CPAS (Noëlle Willem) en qualité de membre du Collège communal. Ensuite, à l'unanimité, le Conseil a :

- approuvé la convention avec RECYCL ASBL concernant la collecte et la revalorisation des encombrants ménagers pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2027.
- pris acte de la décision d'octroi par l'O.N.E. de l'Agrément du Programme de Coordination Locale pour l'Enfance 2024-2029 et des 4 lieux extra-scolaires communaux.
- ratifié les modifications du ROI (règlement d'ordre intérieur) et du PP (projet pédagogique) dans le cadre du renouvellement d'agrément – Centre de vacances – ONE – Agrément 2024-2027 relatif à l'accueil Temps libre.
- approuvé la délégation au Collège communal pour la compétence de nommer, recruter sous contrat et mettre fin au contrat de travail du personnel communal non enseignant.
- approuvé les délégations prévues par le CDLD (code de la démocratie locale et de la décentralisation) dans le cadre des marchés publics de fournitures, services et travaux et concessions de travaux et services.
- approuvé les délégations prévues par le CDLD dans le cadre des opérations immobilières relatives au patrimoine.
- approuvé les délégations prévues par le CDLD dans le cadre des biens meubles corporels relatifs au patrimoine.
- approuvé la répartition des subsides 2025 aux associations (montant total : 90.000 €).
- approuvé la dotation 2025 à la Zone de Police des Fagnes (montant : 1.075.555,83 €).
- approuvé la dotation 2025 à la Zone de Secours Vesdre-Hoëgne et Plateau (montant : 367.776,60 €).
- approuvé le budget extraordinaire de l'exercice 2025 du CPAS (recettes et dépenses ordinaires : 60.000 €).

Malgré l'avis négatif du groupe Vision, le Conseil a approuvé le budget ordinaire de l'exercice 2025 du CPAS (Recettes et dépenses ordinaires : 2.748.671,32 €, intervention communale de 1.040.303 €). Bien que le groupe Vision se soit abstenu, le Conseil a approuvé les budgets ordinaire et extraordinaire de l'exercice 2025 de la Commune. Le premier axe sera la mobilité douce par la création de voies lentes reliant les villages. Le premier tronçon reliera Herbiester, Charneux et Jalhay (montant : 1.101.384 €, partie en fonds propres : 421.000 €). Le second axe sera le soutien aux comités des villages et la réfection des salles (celle des Tilleuls à Tiège recevra un subside exceptionnel de 170.000 €). Une nouvelle bibliothèque sera construite à Sart (montant : 580.000 €). Une étude est prévue également pour la bibliothèque de Jalhay. L'école de Jalhay sera rénovée. La rénovation énergétique des bâtiments sera effectuée. Le budget ordinaire se stabilise à 13.528.723 €. Les dépenses extraordinaires à l'exercice propre se montent à 4.809.410 €. Le boni à l'exercice propre du service ordinaire s'élève à 251.353,82 € et le boni au global du service ordinaire, à 1.243.462,25 €. Les taxes communales restent stables. Les dépenses pour la réfection des routes communales et des chemins forestiers s'élèvent à 627.000 €. 136.000 € sont prévus pour la pose de filets d'eaux à Nivezé pour éviter les inondations.

Le groupe Vision déplorera cependant l'absence de budget pour le soutien aux personnes âgées et pour un hall omnisport (ces points faisant parties également du programme AC). Il regretta également l'absence de budget pour la participation citoyenne.

En fin de séance, le Conseil a désigné les personnes appelées à faire partie du jury pour le Trophée du Mérite Sportif qui sera organisé le 17 janvier à 20h00 dans la salle du Conseil. Le jury sera constitué de l'échevin des sports, de la bourgmestre, du conseiller de la majorité (Pierre Jacquemin), du conseiller de l'opposition (Vincent Swartenbroucks) et de représentants du monde sportif (Coraline Charlier et Jean-Pierre Van De Wauwer).

Nous terminons ce compte-rendu en vous souhaitant de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025.

Luc Becker, Coordinateur du groupe AC